



**CSN**  
**DANSE**  
**SUR GLACE**

**Annonce**

**CHAMPIONNATS DE FRANCE COUPLES**

**BENJAMINS, MINIMES, NOVICES 2024**

**COUPE INTERRÉGIONALE COUPLES**

**Compétitions Nationales de Danse sur Glace ouvertes  
aux clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace**

organisées par

USF DANSE SUR GLACE

à FONTENAY SOUS BOIS

du 22 au 24 mars 2024

sous l'égide de la

**Fédération Française des Sports de Glace**

et de la

**Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace**



**CSN**  
**DANSE**  
**SUR GLACE**



## 1. RENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX

Patinoire Salvadore ALLENDE  
Patinoire couverte avec une piste de glace de **56** mètres x **26** mètres  
Avenue Charles Garcia 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS  
Tel : 01 48 75 17 00

### **PROCEDURE D'INSCRIPTIONS DES COMPÉTITEURS**

A effectuer du **05 au 12/02/2024**

Le Formulaire d'Inscription électronique, disponible sur [www.csndg.org](http://www.csndg.org) doit être rempli par le club inscrivant et envoyé :

- par courrier électronique : à [competitions@csndg.org](mailto:competitions@csndg.org) et [tresorier@csndg.org](mailto:tresorier@csndg.org)
- accompagné obligatoirement de l'avis de virement bancaire correspondant aux frais d'inscription.

**Tout envoi non accompagné de l'avis de virement ne sera pas pris en compte.**

*(Afin de pouvoir réaliser le virement dans les temps impartis, le club inscripteur devra prendre en compte pour certaines banques le délai de création du bénéficiaire)*



USF DANSE SUR GLACE  
MAISON DE SPORTS ANDRE MILLON  
40 B RUE DE ROSNY  
94120 FONTENAY SOUS BOIS

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Code Banque <b>10107</b>	Code guichet <b>00222</b>	Code BIC <b>BREDFRPPXXX</b>
Numéro de compte <b>00921883988</b>	Clé <b>31</b>	
Domiciliation <b>BRED FONTENAY MAIRIE</b>		
Numéro de compte bancaire international : <b>FR76 1010 7002 2200 9218 8398 831</b>		

### **DELEGUÉE TECHNIQUE**

Annie MANCEAUX  
Tél : 06 83 21 30 43  
Mail : [competitions@csndg.org](mailto:competitions@csndg.org)

### **ORGANISATEUR**

#### **Responsable accueil des officiels**

Nom : MONTOURSIS DIDIER  
Tél. : 06.62.77.34.55  
Mail : [montoursis@yahoo.fr](mailto:montoursis@yahoo.fr)

#### **Responsable accueil patineurs et dirigeants**

Nom : MONTOURSIS DIDIER  
Tél. : 06.62.77.34.55  
Mail : [montoursis@yahoo.fr](mailto:montoursis@yahoo.fr)

### **HOTEL OFFICIEL Ibis Styles**

2 Avenue Val de Fontenay  
94120 Fontenay sous Bois  
Tel 01 48 76 67 71

## 2. REGLEMENTATION GENERALE

Se rapporter aux différentes communications éditées à cet effet sur le site de la Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace.

Cette Annonce ainsi qu'un résumé des principales Règles et Communications sont disponibles sur le site [www.csndg.org](http://www.csndg.org).

## 3. CONTENU DES EPREUVES

Se référer au RSNDG édité sur le site [www.csndg.org](http://www.csndg.org) règle 3.4.1

## 4. FRAIS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont de :

- **90 euros par Couple**

Adresse d'envoi et mode de règlement indiqués au paragraphe 1 de cette annonce.

Pour les couples licenciés dans un ou deux clubs différents, le virement est établi par le club d'entraînement du couple.

Les droits d'inscription ne sont pas remboursables, à moins qu'un Compétiteur ne puisse participer à la Compétition pour raison médicale. Dans ce cas, un certificat médical doit être fourni.

## 5. DESIGNATION DES OFFICIELS D'ARBITRAGE

Selon la procédure.

## 6. REPAS, HEBERGEMENT ET FRAIS DE DEPLACEMENT

Se référer à la communication n°345.

## 7. ENTRAINEMENTS

Il y aura des entraînements officiels le **Vendredi 22 mars** .

## 8. TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort aura lieu le **vendredi 22 mars 2023 à 19h**  
à la **Mairie, place Louis Bayeurete – 94120 Fontenay-sous-Bois**

## 9. DROITS A L'IMAGE

Chaque participant (ou son représentant s'il est mineur) autorise expressément l'organisateur, ainsi que ses ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître et prises à l'occasion de sa participation à cette compétition ou aux événements s'y rapportant. Dans le cas où le participant (ou son représentant s'il est mineur) refuserait de céder son droit à l'image il doit en informer par écrit l'organisateur par tout moyen à sa convenance et au plus tard la veille de la compétition.

## 10. MUSIQUE / ÉLÉMENTS DE CONTENU DE PROGRAMME

### **FEUILLE DE CONTENU DE PROGRAMME**

Envoyer les éléments de programme (ou modifications) **du 2 au 8 mars 2024** via la plateforme [ppc.csndg.org](http://ppc.csndg.org) selon la com 349.

Tout retard sera pénalisé comme défini dans le règlement Intérieur.

En se connectant à l'adresse [ppc.csndg.org](http://ppc.csndg.org), le correspondant club ou l'entraîneur pourra déposer (ou modifier) les feuilles de programmes de ses compétiteurs (**accès « entraîneur »**).

**A la 1<sup>ère</sup> connexion, créer un compte avec un mot de passe (1 seul accès par club).**

Après acceptation de l'administrateur, les éléments de programme (Rhythm Dance, Danses libres Couples ou Solos) peuvent être insérés pour chaque patineur (ou couple) licencié.

### **FORMULAIRE DE MUSIQUES POUR DECLARATION SACEM**

A envoyer par mail **avant le 12 mars 2024** à : [montoursis@yahoo.fr](mailto:montoursis@yahoo.fr)

### **MUSIQUES**

A envoyer les fichiers de musique (format mp3 de grande qualité) par wetransfer

**Du 12 au 19/03/2024** à : [musiques@csndg.org](mailto:musiques@csndg.org)

Pour la nomenclature, se référer au Règlement Intérieur ainsi qu'à la communication 346.

Si les informations concernant la musique sont incomplètes et si les clés USB de secours ne sont pas fournis, l'accréditation ne sera pas donnée.

## 11. ACCREDITATION

L'accréditation officielle est prévue à la patinoire à l'arrivée des participants.

L'accréditation ne peut être fournie qu'en échange :

- Clé USB de Secours,
- Feuille de Contenu de Programme, si modifications de dernière minute.
- Tout document réclamé par le délégué technique.

## 12. ORDRE DE PASSAGE

Pour les entrainements du vendredi, l'ordre de passage sera celui publié sur le site [www.csndg.org](http://www.csndg.org)

Pour les entrainements du samedi (programmes libres) , groupes et ordre de passage en musique suivant le starting order du passage en compétition .

## 13. RESULTATS

Le ISU Judging System décrit dans les Règle ISU (Détermination et publication des résultats) sera utilisé.

## 14. CÉRÉMONIE DES RECOMPENSES

Tous les participants seront annoncés et récompensés.

## **15. PROTOCOLES**

Selon les règles en vigueur, aucun protocole ne sera distribué. Les résultats seront consultables sur [www.csndg.org](http://www.csndg.org) et sur l'application SPORTITY. Donc pas d'affichage papier.

## **16. REUNION ET TABLE RONDE**

Réunion Initiale : CF Livret d'accueil CFOA

Réunion préalable à la danse libre : CF Livret d'accueil CFOA

## **17. INFORMATIONS**

Pour plus d'informations, veuillez contacter le **Délégué Technique de la Compétition** ou **l'Organisateur (voir coordonnées au paragraphe 1)**.

## **18. HORAIRES PREVISIONNELS**

Les horaires seront publiés sur le site de la CSNDG [www.csndg.org](http://www.csndg.org) rubrique Compétitions Nationales.